LE PARDON DES MAUVAISES ACTIONS PENDANT RAMADAN ENGLOBE-T-IL LES GRANDS PÉCHÉS ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Jeûne du Ramadan

Le pardon des mauvaises actions pendant ramadan englobe-t-il les grands péchés ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan
alfawzan.af.org.sa | مغفرة الذنوب في رمضان

Question :
Qu'Allah vous récompense. Noble Cheikh, la parole du Prophète (صلى الله عليه وسلم) « Quiconque jeûne durant [le mois de] ramadan avec foi et en espérant la récompense ses péchés passés lui seront pardonnés. » englobe-t-elle également les grands péchés ?

Réponse :

Ceci est un sujet de divergence entre les savants et l'avis authentique est que cela n'englobe pas les grands péchés. En ce qui concerne les grands péchés, le repentir est indispensable. Quant aux petits péchés, le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : **« Les cinq prières [quotidiennes], [la prière du] vendredi à l'autre, [le jeûne du mois de] ramadan jusqu'au suivant expient les péchés qui sont commis entre eux à conditions que les grands péchés soient évités. »**. Et Allah (جل وعلا) a dit :

إِنْ تَجْتَنِبُوا كَبَائِرَ مَا تُنْهَوْنَ عَنْهُ نُكَفِّرْ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ

« Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte » [an-nissa, 31]

Il est donc évident d'après les preuves que l'expiation des mauvaises actions ne concernent que les petits péchés, ce sont eux qui sont expiés par les œuvres pieuses. Quant aux grands péchés, il faut impérativement s'en repentir.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : alfawzan.af.org.sa/node/14891